



NATIONS UNIES
 CONSEIL
 DE SECURITE



Distr.
 GENERALE
 S/15535
 21 décembre 1982
 FRANCAIS
 ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 21 DECEMBRE 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
 CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'EGYPTE
 AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En cette matinée qui a vu l'adoption par le Conseil de sécurité de sa
 résolution 528 du 21 décembre 1982, qui a trait à l'inclusion de l'arabe parmi les
 langues officielles et les langues de travail du Conseil de sécurité, je tiens à
 vous adresser, ainsi qu'aux membres du Conseil, mes félicitations pour l'adoption
 par consensus de la résolution en question.

Les Etats arabes, et en particulier l'Egypte, ont oeuvré à la réalisation de
 l'éminent objectif qu'est l'emploi de la langue arabe - que parlent des millions
 d'êtres humains et des dizaines d'Etats arabes, qu'ils soient ou non Membres de
 l'Organisation des Nations Unies - dans les travaux du Conseil de sécurité, cet
 organe respecté : aujourd'hui, nous avons la satisfaction de voir nos efforts
 couronnés de succès.

Nous sommes persuadés que l'inclusion de l'arabe parmi les langues officielles
 et les langues de travail du Conseil, en permettant aux représentants des Etats
 d'exprimer leurs vues dans leur langue maternelle, contribuera à accroître la bonne
 entente et la paix entre les peuples, ce qui est un des nobles objectifs sur
 lesquels s'est fondée la création de l'Organisation des Nations Unies et qui sont
 consacrés dans sa Charte.

Nous sommes également certains que la résolution que vous avez adoptée
 permettra aussi de faire connaître aux peuples qui s'expriment en arabe
 l'Organisation des Nations Unies, ses buts, sa Charte et toutes ses activités et
 contribuera à promouvoir ses objectifs et principes et à renforcer l'appui moral et
 matériel que lui apportent ces peuples.

Je vous félicite à nouveau, Monsieur le Président, ainsi que les membres du
 Conseil de sécurité, pour votre décision mémorable et demande que la présente
 lettre soit distribuée comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
 Ahmed Esmat ABDEL MEGUID

